



Votre mairie vous informe

No 4

DECEMBRE 2007



Joyeuses Fêtes



Décisions prises par le Conseil municipal de Bellevue

Lors de sa séance du 13 novembre 2007, le Conseil municipal :

- a nommé les Présidents et Vice-présidents des locaux de vote pour 2008,
- a voté favorablement la délibération relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2008,
- a voté favorablement la délibération relative aux indemnités allouées en 2008 aux Maire, Adjointes et Conseillers municipaux,
- a voté favorablement la délibération concernant l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2008, du taux du centime additionnel, de l'impôt sur les médailles de chiens ainsi que de l'autorisation d'emprunter.

Lors de sa séance du 11 décembre 2007, le Conseil municipal :

- a voté favorablement la délibération - Projet de plans d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) concernant l'ensemble du territoire communal de Bellevue - plan no 29306-506 - relative à l'enquête publique no 1518,
- a également voté favorablement la délibération concernant la cession à l'Etat de Genève du domaine public de la route de Valavran traversant le périmètre autoroutier,
- a voté favorablement les délibérations pour le plan no 06_01 et pour le plan no 06_02 concernant les surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau relatives à l'enquête publique no 1555,
- s'est également prononcé en faveur de la délibération concernant le projet de plan localisé de quartier no 29411-506 au chemin des Tuileries relative à l'enquête publique no 1548,
- a élu trois membres de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.

Population

L'Office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2'907 habitants à fin novembre 2007.

Accession de M. Laurent Moutinot, citoyen belleviste à la Présidence du Conseil d'Etat

Le mercredi 5 décembre 2007, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Conseiller d'Etat Laurent MOUTINOT, afin de fêter dignement son accession à la Présidence du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève pour l'année 2008.



Pour fêter dignement cet événement, toute la population de la commune a été invitée à cette soirée à laquelle participaient de nombreuses personnalités représentatives du pouvoir politique genevois au niveau national, cantonal et communal. A l'exception d'un d'entre eux, tous les membres du Conseil d'Etat ont répondu positivement à cette invitation. L'Harmonie fut à la hauteur et les discours teintés de sentiments et de finesse.

Cette soirée a été appréciée et de nombreux Bellevistes ont pu saluer bon nombre de personnes souvent inaccessibles.

« Le mot du Maire » :

dorénavant et par décision du Maire, cette rubrique s'est élargie à l'ensemble de l'Exécutif. Maire et Adjoints vous adresseront donc quelques mots à tour de rôle.

Le mot de « l'Exécutif »

Chers Bellevistes,

La fin de l'année et son cortège de festivités approchent à grands pas; la nuit tombe à l'heure du goûter et des envies irrésistibles d'hiberner nous prennent certains jours.

Les enfants préparent activement Noël à l'école et à la maison; les adultes courent en tous sens entre les achats, le travail, les rendez-vous à caser cette année encore et les soirées festives.

Mais cette période de l'année est aussi propice à la réflexion. Je vous propose quelques pistes tout à fait subjectives qui sont autant de petits messages que je vous envoie.

- *C'est le temps d'espérer la neige et de sortir les guirlandes, les manteaux et les écharpes: tout est transformé et plus beau!*
- *C'est le moment de prendre enfin un peu de temps pour la famille, les amis et les voisins: on se retrouve à la fête de l'école et lors des apéritifs du calendrier de l'Avent.*
- *C'est le temps de mettre de côté, pour quelques jours, les petits dossiers, les grands soucis et les petites divergences d'opinion: on les retrouvera bien assez tôt début janvier!*
- *C'est le temps de ne pas faire appel aux petits « réglages », aux « Aiouto » (dixit M. le Maire) et d'adopter la méthode Coué: tout va bien!*
- *C'est le temps de revoir ses classiques musicaux: « dépasser le chacun pour soi, quand je pense à toi, je pense à moi... ».*
- *C'est le temps de se souhaiter une bonne santé: c'est un bien précieux.*

...Et puis vient le temps de se souhaiter une bonne année:

MES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2008

*Catherine DuPasquier
Adjointe*

Travaux en cours sur la commune

Toiture photovoltaïque - Ecole Menuiserie

En raison d'un défaut de fabrication de l'un des composants des cellules photovoltaïques, le chantier est arrêté jusqu'au 15 janvier 2008, date à laquelle le mandataire s'engage à livrer les tuiles photovoltaïques.

Dans l'intervalle, un bâchage étanche a été mis en place afin de protéger la toiture et d'éviter toutes infiltrations d'eau dans les locaux scolaires.

Quant aux échafaudages, ils seront partiellement démontés pendant la période d'arrêt du chantier puis remontés dès la reprise des travaux.

Les échafaudages en place seront sécurisés et clôturés par des barrières.

La Mairie profite de la présente pour s'excuser des désagréments occasionnés par ce retard indépendant de sa volonté.

INFO SECURITE MUNICIPALE - AVIS IMPORTANT

Cambriolage durant les fêtes



Pour information :

Comme vous le savez déjà, la période de fin d'année approche et une recrudescence des cambriolages sur notre commune et ses environs est fort possible.

Protégez votre domicile des cambrioleurs

- Avisez immédiatement la police (n° 117) en cas de constatations suspectes dans votre voisinage. Mieux vaut une fois de trop qu'une fois de pas assez.
- Dans le cadre de ses recherches, votre police apprécie votre aide. Notez l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect, la direction de fuite des suspects, leur nombre et leur allure (taille, âge, couleur des cheveux, langue parlée, corpulence, habillement et particularités.)

Les mesures de sécurité importantes

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres archi-pleine ou des messages sur votre répondeur automatique.
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillason, casier à lait, pot de fleurs, etc., qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité : comment et quand vous pouvez vous entraider.

La sécurité municipale de Bellevue vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux de fin d'année !



Information à la population

Le prochain essai des sirènes aura lieu **mercredi 6 février 2008 dès 13h30.**

Le signal d'alarme générale, un son oscillant continu qui dure une minute, sera diffusé à 13h30 dans toute la Suisse. Si nécessaire, les sirènes peuvent être testées jusqu'à 14h00. L'alarme-eau sera testée entre 14h15 et 15h00 dans les zones à risque situées en dessous des barrages. Elle consiste en douze sons graves de 20 secondes chacun, séparés par des intervalles de dix secondes. Le bon fonctionnement de 8500 sirènes sera testé à cette occasion.

IMPÔT SUR LES CHIENS ATTENTION AUX NOUVEAUX DÉLAIS !

L'Etat de Genève informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils devront acquérir la marque 2008 attestant du paiement de l'impôt sur les chiens **entre le 1er février 2008 et le 31 mars 2008**, et non plus, comme jusqu'à présent, en décembre 2007 pour l'année suivante.

La marque pourra être acquise sur présentation des documents usuels auprès des mairies du lieu de domicile ou, pour la Ville de Genève, auprès de la Trésorerie de l'Etat, 26 rue du Stand, de 9h à 16h.



Le Pédibus de Bellevue !

A pied à l'école, c'est sympa pour les enfants et les parents ! C'est en tous cas ce plaisir partagé que vivent les 20 enfants et 15 parents qui utilisent le Pédibus de Bellevue cette année. Des Tuileries à l'école, de l'école aux Tuileries en passant par le giratoire de la Chênaie, ce n'est pas moins de 16 trajets qui sont assurés hebdomadairement. Un véritable succès quand on pense que cette ligne a été lancée en septembre 2006.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés par ce moyen gratuit, propre et sûr pour se rendre à l'école, sachez qu'il est possible de rejoindre ce cortège joyeux à tout moment.

Pour plus d'informations :

Evelyne Colongo-Oberson, 022 774 04 94, pedibus.bellevue@gmail.com

Aide à l'étranger

La commune de Bellevue s'est engagée, depuis deux ans, à consacrer 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide humanitaire et au développement à l'étranger.

La commission sociale attribue chaque année des subventions à plusieurs associations intervenant dans les pays en voie de développement.

Des critères d'attribution ont été fixés il y a déjà quelques années, ils ont été reconduits cette année encore. Dans les grandes lignes la commission soutient :

- des projets dans le domaine de la santé, de l'éducation et du développement (eau, jardins maraîchers...) et plus généralement qui touchent les enfants nécessiteux (parrainage).
- des associations représentées par un habitant de Bellevue ou du moins de Genève car elle tient à obtenir des renseignements et un suivi de « première main » sur les projets qu'elle subventionne.
- de préférence des associations de taille modeste présentant un/des projets dont le coût puisse être en grande partie pris en charge par la subvention allouée par la commune.

Les associations subventionnées par la commune depuis quelques années sont les suivantes :

1. **Ass. Bilifou-Bilifou**
2. **Médecins sans frontières, «projet VIH, Laos»**
3. **Sos enfants des Rues du Vietnam**
4. **Mandat International**
5. **Lumière pour Haïti**
6. **Chance for Children**
7. **Ong Cadelup**
8. **Ass. Caza Alianza Suisse**
9. **Ass. Alpatlas**
10. **H2O Energie**
11. **EHL Smile**

A partir de 2007, deux nouvelles associations ont été retenues, il s'agit de :

1. **Ass. Le Sothiou**, M. Alfred Bruno ISLER

Bus itinérant pour les soins dentaires au Sénégal

2. **Foyer Bambi, Colombie**, Mme Cristina M. FEDELE

Parrainages de cinq enfants pour leur alimentation, leurs soins et leur éducation.

La commune et vos élus espèrent par ces quelques subventions participer à l'effort de «solidarité internationale» avec les plus démunis.

Plus de détails vous seront apportés sur les deux associations nouvellement soutenues dans un prochain numéro de la mairie vous informe.

Récupération - Le saviez-vous ?

A l'instar des piles, tous les jouets avec des composants électriques sont soumis à l'obligation de restitution et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Combien cela va-t-il me coûter ?

La remise des jouets est gratuite !

Tout comme pour les lave-linge, les lave-vaisselle, les cisailles à haies, etc., la récupération est financée par la taxe anticipée de recyclage (TAR).

La TAR est comprise dans des composants électriques ou électroniques, vous payez une contribution couvrant les frais de récupération et de traitement de vos appareils hors d'usage.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'adresse : <http://www.sens.ch>

Transports Publics Genevois - Ligne 53

Depuis le 27 août, l'extension de la ligne de bus 53 par les lignes V et Z a pu être introduite grâce à l'appui financier des communes de la rive droite du lac. Le coût, estimé à hauteur de Fr. 135'000.00.

La ligne 53 va jusqu'au giratoire du carrefour de la route de Colovrex et de l'avenue de Foretaille (garage Hertz). La cadence est au quart d'heure afin d'assurer les correspondances avec les lignes V et Z.

Cette nouvelle offre favorise les déplacements des usagers qui se rendent dans le secteur de l'aéroport, Meyrin ou Balexert, ceci sans devoir descendre jusqu'en ville pour chercher les lignes 5, 9 ou 10.

Elle permet, en outre, à nos jeunes de se rendre à l'Ecole de commerce André-Chavanne.

CONCOURS

Afin de promouvoir les initiatives émanant des milieux privés ou associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève décerne une bourse (CHF 30'000) et un prix (CHF 10'000) cantonaux au développement durable. Toute entreprise, groupement ou personne domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton peut faire acte de candidature. La date limite de réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au

mardi 5 décembre 2008

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21

Etat Civil

A la fin de l'an 2000, chaque commune possédait son propre office de l'état civil, soit 45 offices pour le canton de Genève.

En 2001, l'Ordonnance fédérale sur l'état civil imposait l'obligation, pour les officiers, d'avoir un emploi du temps à 40%, au minimum. Cette exigence était due à la complexité de la tâche qui devenait de plus en plus ardue et à l'introduction du système informatique Infostar.

Dans le but de répondre aux objectifs d'efficience et de professionnalisation voulus par le législateur fédéral, les 45 offices genevois se regroupèrent en 18 offices. Sur la rive droite du lac, ce furent les communes de Bellevue et de Pregny-Chambésy qui se réunirent les premières.

Puis, l'année 2002 marqua la création de l'Arrondissement de Pregny-Chambésy regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

Dès janvier 2008, la commune du Grand-Saconnex viendra, elle aussi, rejoindre cet arrondissement.

Le tout est placé sous l'égide de l'Autorité cantonale de surveillance en matière de taux d'occupation du personnel de l'état civil.

L'office de notre arrondissement se situe à Pregny, à côté de la mairie. Les archives et les pièces justificatives y sont également conservées et peuvent être consultées par la commune concernée, en conformité avec l'article 32 de l'ordonnance fédérale sur l'état civil et l'article 13 du règlement sur l'état civil.

Les mariages peuvent toujours être célébrés par les Exécutifs, sur demande, dans chacune des communes. Cette spécificité genevoise est un héritage de l'époque napoléonienne.

Mme Panier, responsable de l'Office intercommunal d'état civil, reçoit sur rendez-vous le matin.

Adresse: 47, route de Pregny, 1292 Chambésy - ☎ 022 758 03 20
- Bus V - etatcivil@pregny-chambesy.ch



AGENDA 2007 de la commune

jeudi 20 décembre 2007 : Fête de Noël de l'école,
salle communale à 19h00

AGENDA 2008 de la commune

mardi 22 janvier 2008 : Séance du Conseil municipal
(séance de réserve),
salle du Conseil municipal à 20h30

jeudi 24 janvier 2008 : Assemblée générale et repas
du Chœur Epsilon,
au foyer de 18h30 à 22h30

lundi 28 janvier 2008 : Assemblée générale et fondue
de L'Harmonie,
au foyer de 19h00 à 24h00

lundi 4 février 2008 : Assemblée générale de la société
de Gym Féminine,
au foyer de 19h30 à 22h30

dimanche 24 février 2008 : Votations populaires,
local des sociétés de 10h00 à 12h00

mercredi 27 février 2008 : Assemblée générale de la Flottille,
au foyer à 20h00

mardi 4 mars 2008 : Séance du Conseil municipal,
(séance de réserve),
salle du Conseil municipal à 20h30

lundi 7 mars 2008 : Assemblée générale + repas,
Les Mordus de la Pétanque de Bellevue
au foyer de 18h00 à 02h00

Prochains congés

Vacances de Noël et Nouvel An:

Du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2008, la rentrée scolaire est fixée au lundi 7 janvier 2008.

Fêtes de fin d'année - Fermeture de la mairie

Nous vous informons que les bureaux de la mairie de Bellevue seront fermés **dès le jeudi 20 décembre 2007 à 16h00, réouverture le mercredi 2 janvier 2008 à 9h00.**

A partir du jeudi 20 décembre 2007 à 16h00, les commandes de passeports et cartes d'identité ne seront plus prises en compte pour cause de fermeture du Service des passeports et de la nationalité ainsi que du Service de production et cela durant toute la période des fêtes. Les commandes seront à nouveau prises dès le mercredi 2 janvier 2008 à 9h00.

Le Service intercommunal d'état civil situé à Pregny-Chambésy sera fermé pour tout dossier dès le vendredi 21 décembre 2007 à 12h00. Réouverture le jeudi 3 janvier 2008 à 08h30. Néanmoins, les cas d'urgence seront traités par voie interne.

Nous vous prions dès lors de prendre note de ces informations afin de vous éviter des désagréments inutiles.

Joyeux Noël
&
Bonne Année
2008

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER NOTRE SITE INTERNET
À L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://www.mairie-bellevue.ch>

